

COMMUNIQUÉ – 07/09/2026

Contact Presse : Juliette Rimetz-Planchon, 06 30 06 30 22, juliette.rimetz@tech-brest-iroise.fr

Le Technopôle Brest-Iroise mandaté pour soutenir la création d'emplois sur Brest Métropole

Nouvelle étape pour l'activité du Technopôle au service du développement économique du territoire : notre association a obtenu de la part de ZF Autocruise le mandat de gestion de la revitalisation. Par la mise en œuvre d'aides financières ciblées, nous soutenons la création de 55 emplois durables et structurants sur le territoire de Brest Métropole. Découvrez ce nouveau dispositif et saisissez l'opportunité de développer votre activité.

Près de 397 000 € pour dynamiser l'emploi sur Brest Métropole

Depuis la loi du 18 janvier 2005, les sociétés de plus de 1 000 salariés qui mettent en place un plan de licenciement impactant, par son ampleur, le bassin d'emploi local, ont une obligation de revitalisation. Depuis quelques mois, le Technopôle Brest-Iroise travaille aux côtés des équipes de ZF Autocruise, des services de l'État et des partenaires publics du territoire afin d'anticiper les conséquences de la fermeture du site brestois.

D'abord mobilisé pour accompagner la création de l'entreprise Nusense, issue du pôle R&D de ZF Autocruise, le Technopôle a poursuivi les échanges avec les équipes brestoises sur les activités de production notamment jusqu'à la mise en place de la convention de revitalisation. Fort de sa connaissance fine du tissu économique local, des compétences présentes sur le territoire et de son réseau d'acteurs économiques et institutionnels, le Technopôle Brest-Iroise a su proposer une démarche opérationnelle au service de l'emploi et du développement économique, convainquant ainsi ZF de lui confier la gestion de cette enveloppe dédiée à la revitalisation du territoire.

Le fonds de soutien ZF Autocruise s'adresse aux entreprises TPE/PME industrielles et/ou innovantes qui créent des emplois en CDI sur le territoire de Brest Métropole. Le mandat est de 2 ans pour une enveloppe dédiée de près de 397 000 €.

Redynamisation économique : le Technopôle passe à l'action

Depuis plus de 35 ans, le Technopôle est à l'écoute de son territoire et se positionne pour mieux répondre aux attentes d'une société en mouvement. La mission de revitalisation est un levier important pour pallier la perte d'emplois par la recréation d'autres, dans le domaine très spécifique de l'innovation.

L'histoire de Nusense incarne cette dimension. Issus de la cellule R&D de ZF Autocruise, Christophe Calvez et Kevin Cinglant se sont lancés dans « *une aventure humaine et collective avec le souhait de pérenniser cette équipe de spécialistes en technologies radars* » (Christophe Calvez, co-fondateur de Nusense)

Conditions et éligibilité : qui peut en profiter ?

Vous êtes une TPE/PME industrielle et/ou innovante qui se développe, et cherchez à recruter des talents ? Vous êtes en phase de démarrage et souhaitez embaucher votre premier salarié ? Vous avez des projets structurants ou des initiatives à impact social et environnemental ? Le Technopôle peut vous accompagner.

Axe 1 : aide à la création d'emploi (objectif : 40 emplois)

5 000 € par emploi créé (entre 2 et 10 emplois par entreprise)

Conditions d'éligibilité :

- Emplois créés après le 2 juin 2026
- CDI ou CDD d'une durée minimale de 12 mois, sous réserve de justification du caractère pérenne ou stratégique

Axe 2 : aide à la création d'entreprise (objectif : 8 emplois)

Aide forfaitaire de 7 500 € par entreprise

Conditions d'éligibilité :

Être constituée sous forme de société

- Justifier d'un capital social minimum de 5 000 €
- Avoir au moins 1 an d'existence à compter du 2 juin 2026

Axe 3 : aide à la reprise, à la reconversion du site (objectif : 4 emplois)

Aide pouvant aller jusqu'à 50 000 € pour un projet structurant

Conditions d'éligibilité :

- Présenter un caractère structurant pour le territoire (activité, emplois, investissement, innovation)
- Démontrer sa viabilité économique, notamment via un plan d'affaires et un plan de financement consolidés

Axe 4 : accompagner et soutenir les initiatives en faveur de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), le secteur adapté et la transition écologique (objectif : 3 emplois)

Aide de 8 798,60 € par emploi créé (ETP) ; Versement à l'issue de la période d'essai concluante ou après 6 mois d'activité.

Conditions d'éligibilité :

- Relever du champ de l'ESS, du secteur adapté ou de la transition écologique
- Créer des emplois répondant aux objectifs du dispositif



Eclairer les entrepreneurs innovants

Pour le développement d'un territoire et à l'écoute d'une société en mouvement, notre équipe guide les porteurs de projets et crée des ponts entre les entreprises, la recherche, la formation et les collectivités. Nous aidons à faire émerger des innovations créatrices de valeurs.

Le Technopôle Brest-Iroise est une association regroupant l'ensemble des acteurs économiques du territoire. Avec aujourd'hui près de 215 adhérents, elle est présidée par Frédéric Laurent, Vice-président de Brest métropole en charge de l'économie, de l'innovation, du numérique et des ports. Le Technopôle Brest-Iroise porte la French Tech Brest Bretagne Ouest et le Campus mondial de la mer.

www.tech-brest-iroise.fr | www.brest-is-ai.fr